

Service **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
Site de Poisy
Tél : 04 50 46 12 71

A l'attention des familles et étudiants
Licence Pro Monts & Forêts
BTSA TC « Produits de la Filière Forêt Bois »

Dossier suivi par :

Béatriz MOLERO

E-mail : beatriz.molero@iseta-eca.cneap.fr

Poisy, le 11/07/2025

Objet : Rentrée scolaire 2025

Mademoiselle, Monsieur,

Votre candidature au double diplôme Licence Pro Monts & Forêts et BTSA « TECHNICO COMMERCIAL Produits Filière Forêt Bois » en 1 an a été retenue et confirmée par vos soins.

Il vous reste à **finaliser votre inscription administrative en ligne dès à présent auprès de l'USMB**, préambule incontournable à l'inscription à l'Iseta. Veuillez svp trouver toutes les informations via ce lien <https://www.univ-smb.fr/formation/inscription-candidature/informations-pratiques/> et vous référer à la notice en 3^e page de ce courrier. Attention vous devez commencer par régler votre CVEC puis vous ferez votre inscription administrative via PJWEB. Dès que votre inscription USMB est finalisée, merci de nous envoyer un justificatif de cette inscription afin que nous puissions finaliser l'inscription ISETA.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans cette formation innovante et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2025/2026.

1 – RENTREE



LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 à 8H30
Site Enseignement Supérieur de l'ISETA Campus Poisy
Bâtiment H

L'accueil sera commun à tous les étudiants BTSA de l'établissement. Vous aurez ainsi l'occasion de faire connaissance avec le directeur, le responsable de site, les responsables de section et l'équipe pédagogique.

Au programme :

- 8h30 : accueil café au foyer du bâtiment H - Enseignement Supérieur sur le campus de POISY
- 9h00 : salle CCF du bâtiment H avec Sébastien Tavan, Responsable Enseignement Sup
- 10h00 : accueil spécifique par section en salle de classe, nous vous présenterons alors l'organisation générale et les différentes particularités de ce double diplôme.
- 12h00 : un repas partagé sous forme de « repas des régions » vous sera proposé

Chacun apportera une spécialité culinaire de sa région (salée ou sucrée / chaud ou froid)

L'établissement fournira les boissons et le pain.

2 - SCOLARITE ET REGLES DE VIE COMMUNE

Ce cycle de formation en un an vous mettra autant que possible en contact avec la filière, ses acteurs, et vous donnera l'occasion de réalisations concrètes avec de nombreuses sorties terrain et visites d'entreprises ainsi que des projets à mener en cours de formation. Il est important que chacun accepte les règles de fonctionnement et se conforme à l'emploi du temps qui vous sera envoyé chaque semaine, par respect pour les intervenants et le groupe.

Des travaux de groupe vous seront demandés ce qui nécessitera que chacun s'organise et fasse preuve d'autonomie et d'adaptabilité.

Par ailleurs, nous privilégions les cours dispensés par des professionnels spécialisés dans un domaine particulier, ainsi le cas échéant il est possible qu'il y ait des cours, des études de cas ou des interventions de professionnels qui dépassent le cadre d'horaires classiques.

3 - STAGES

Il est prévu 16 semaines de stage en entreprise qui seront scindées en 3 périodes : 2 périodes de 4 semaines + 1 période de 8 semaines.

Les dates probables sont les suivantes :

- 1^{ère} période : du lundi 20/10/25 au vendredi 14/11/25 (soit 4 semaines)
- 2^{ème} période : du lundi 09/02/26 au vendredi 06/03/26 (soit 4 semaines)
- 3^{ème} période : du lundi 13/04/26 au vendredi 05/06/26 (soit 8 semaines)

Le déroulement et attendus de ces stages vous seront expliqués dès la semaine de rentrée et nous mettrons en place les outils nécessaires pour que chacun trouve rapidement un organisme d'accueil par une démarche active. Vous pourrez être accueillis par un même organisme pour l'ensemble des périodes ou plusieurs.

4 – VACANCES SCOLAIRES

Les vacances scolaires seront organisées selon le calendrier ci-dessous :

- Toussaint → EN STAGE
- Noël → Vendredi 19/12/25 après les cours (retour lundi 05/01/26)
- Hiver → EN STAGE
- Pâques → Vendredi 03/04/26 après les cours (1 seule semaine puis STAGE)

5 – MATERIEL / VETEMENTS A PREVOIR

Vous aurez des TP terrain en montagne. Nous vous remercions de prévoir un sac à dos, une gourde, des vêtements en cas de pluie et des chaussures adaptées ainsi que de quoi prendre des notes sur le terrain (plaquette).

Pour ce qui concerne les cours de négociation, les visites d'entreprises de la filière ainsi que d'éventuelles participations à des salons ou forums, nous vous remercions de prévoir une tenue « professionnelle » : pantalon autre que jeans, chemise ou chemisier.

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Sébastien TAVAN
Adjoint de direction BTS

Béatriz MOLERO
Responsable de Section


ISETA
859 route de l'École d'Agriculture
74330 POISY
04 50 46 20 26 / 04 50 46 24 89
www.iseta.fr / contact@iseta.fr



ISETA-ECA
Poisy – Chavanod – Sevrier

859 route de l'école d'agriculture - CS 10039 - 74331 POISY CEDEX | 04 50 46 20 26 | contact@iseta-eca.cneap.fr
SIRET Poisy 776 603 060 00018 | SIRET Chavanod 776 603 060 00034 | SIRET Sevrier 776 603 060 00026 | www.iseta-eca.fr

NOTICE D'INSCRIPTION

Étudiants français et de l'Espace Économique Européen⁽¹⁾

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Téléverser les pièces en vous connectant à [PJWEB](#)

Pour vous connecter à cette plateforme, vous devez au préalable [récupérer vos identifiants de connexion à l'intranet de l'USMB](#)

Attendre au minimum 48 heures après votre inscription pour récupérer vos identifiants.

Pour tous les apprenants :

- Tous les diplômes obtenus ET leur traduction par un traducteur assermenté⁽²⁾ si les documents sont rédigés en langue étrangère
- Tous les relevés de notes ET leur traduction par un traducteur assermenté⁽²⁾ si les documents sont rédigés en langue étrangère
- Lettre d'acceptation de l'Université Savoie Mont Blanc (eCandidat ou MonMaster)
- Pièce d'identité en cours de validité avec photo (ou éventuellement passeport)
- Photo au format JPEG ou JPG (pour l'édition de la carte d'étudiant) : photo d'identité officielle de moins de 3 mois (normes françaises ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- Responsabilité civile : attestation sur l'honneur dûment complétée et signée (document à télécharger sur www.univ-smb.fr ⁽³⁾)
- Cursus externe : imprimé dûment complété (document à télécharger sur www.univ-smb.fr ⁽³⁾)

Pour les étudiants en formation initiale et en contrat d'apprentissage :

- Attestation de Contribution de Vie Etudiante et de campus délivrée par le CROUS (se connecter à <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>)

Pour les étudiants nés à l'étranger :

- Extrait d'acte de naissance traduit par un traducteur assermenté ⁽²⁾

Pour les étudiants français jusqu'à 25 ans : (moins de 25 ans au 31/08/2024) :

- Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté. Exception pour les mineurs n'ayant pas encore effectué leur JDC : Attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile

Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française :

- Demande de transfert de dossier universitaire acceptée et signée par le Président de l'université d'origine

Pour les étudiants boursiers du CROUS :

- Notification de bourse du CROUS de Grenoble

Pour les étudiants en césure :

- Demande de césure acceptée par le Président de l'université

Pour les apprenants en formation continue :

- Attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Justificatifs de situation actuelle (salarié-e, travailleur indépendant, à la recherche d'un emploi, congé parental...)

⁽¹⁾ Pays membres de l'EEE (Espace Économique Européen) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Suisse

⁽²⁾ Traducteur assermenté

en France : liste disponible auprès des services culturels des ambassades à Paris, des préfectures, des tribunaux et des mairies
à l'étranger : liste disponible auprès des services culturels de l'ambassade de France

⁽³⁾ Documents à télécharger www.univ-smb.fr rubrique « FORMATION / Inscription-candidature / Informations pratiques / Liste des pièces à fournir et documents à télécharger pour l'inscription administrative »

⁽²⁾ Traducteur assermenté

en France : liste disponible auprès des services culturels des ambassades à Paris, des préfectures, des tribunaux et des mairies
à l'étranger : liste disponible auprès des services culturels de l'ambassade de France

⁽³⁾ Documents à télécharger www.univ-smb.fr rubrique « FORMATION / Inscription-candidature / Informations pratiques / Liste des pièces à fournir et documents à télécharger pour l'inscription administrative »